

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Forum « printemps des métiers 2013 » : attribution d'une subvention exceptionnelle à la MEEF pour la mise en œuvre de l'événement

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, la MEEF organise chaque année en février ou mars un forum qui a pour objet de faire découvrir les métiers et les formations au public scolaire et aux adultes en reconversion.

Des échanges avec les partenaires locaux de l'emploi, de la formation, de l'insertion, les acteurs économiques, les institutionnels et l'éducation nationale sont à l'origine de ce forum.

Au cours de la dernière édition, il est clairement apparu le besoin de renforcer la connaissance du monde professionnel des élèves et des adultes en reconversion. Ce constat était conforté par la mise en place, par l'éducation nationale, du parcours « découverte des métiers et des formations » (circulaire du 11 juillet 2008), généralisé à tous les établissements scolaires à la rentrée 2009.

L'objectif du forum est de contribuer au choix d'orientation des plus jeunes et à la construction du projet professionnel des adultes en mettant à leur disposition les informations et les interlocuteurs compétents, dans des conditions favorisant les échanges.

Le forum qui se déroulera cette année durant deux jours (3 et 4 mai 2013) envisage de toucher un nombre croissant de visiteurs, tant scolaires qu'adultes, et de leur proposer des échanges de qualité permettant de progresser dans leur choix d'orientation ou de reconversion.

* * * * *

VU l'article 3 alinéa I.1.2 des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, relatif à la compétence de développement économique d'intérêt communautaire et son action dans l'économie sociale et solidaire,

VU la délibération n°2 du Conseil Communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération 12CR084 du Conseil Régional du 15 octobre 2012, relative aux mesures et affectations de subventions dans le cadre des CRDD 2007 – 2013 accordant une subvention de 7 500 € à la MEEF pour l'organisation du Printemps des métiers 2013,

CONSIDERANT les actions multiples en matière d'emploi et d'informations sur les métiers menées par la MEEF pour les publics de la CAPC,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 4 mars 2013

n° 4

page 2/2

CONSIDERANT les effets attendus de la manifestation prévue par une meilleure appréhension du milieu professionnel par les jeunes et les personnes en reconversion,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

conformément au plan de financement global de l'action ci-dessous,

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Communication	6 400	Fonds Social Européen	27 700
Impression tracts	2 500	Région CRDD	7 500
Achats d'espaces publicitaires	2 500	CAPC	15 150
Location de stands	24 000	Etat (accord cadre GPEC*)	7 650
déjeuner	2 600		
Charges de personnel	20 000		
TOTAL	58 000 €	TOTAL	58 000 €

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 15150 € à la MEEF, Maison de l'économie de l'Emploi et de la Formation, soit 26% du montant de l'action, pour l'organisation du « printemps des métiers 2013 »,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

La dépense sera imputée au compte 523/6574/4510 du budget 2013.

* accord cadre Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 13/03/13, n° 1435
Publié au siège de la CAPC, le 11/03/13

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER